

Option Latin au collège : Memento

Quoi ? Découverte de la langue et de la culture des Romains de l'Antiquité.

- Apprentissage des bases de la langue latine : fonctionnement d'une langue à déclinaison, syntaxe, vocabulaire, lien étroit entre les mots latins et le lexique français (étymologie, orthographe), révisions des natures et fonctions grammaticales.
- Découverte de l'Histoire et de la culture latine de l'Antiquité : mythologie, histoire, archéologie, vie quotidienne et politique, arts et architecture, initiation aux grands courants littéraires, histoire des sciences...
- Préparation à l'épreuve obligatoire d'Histoire des Arts du Brevet des Collèges :
 - o Acquisition de connaissances générales en histoire des arts (architecture, sculpture, littérature, arts décoratifs...),
 - o Des sujets spécifiques traités en classe et qui peuvent être choisis par les élèves pour l'épreuve, parmi les dominantes suivantes : Arts, ruptures et continuités ; Arts, Etats et pouvoir ; Arts, mythes et religions.
- Ouverture sur la place de l'héritage culturel de la Rome antique dans les sociétés contemporaines.

Quand ? 2 heures par semaine au collège, de la 5^e à la 3^e.

Possibilité ensuite de poursuivre l'option au Lycée (par exemple au Lycée Fourcade de Gardanne, 2 heures par semaine).

Quelle charge de travail ? Suivre 2 heures de cours par semaine.

- **L'essentiel des apprentissages se fait en cours**, en participant, en écoutant, en répétant et en se faisant interroger à l'oral. Le travail à la maison est essentiellement un travail de révisions de ce qui a été appris en classe, très ponctuel et limité, pas du tout systématique, et jamais d'un cours sur l'autre.
- A cela s'ajoutera la lecture d'un livre chaque année : roman de littérature de jeunesse ayant pour cadre une enquête policière dans la Rome antique, permettant d'aborder différemment la civilisation romaine.

Un atout de taille pour les examens et les études !

- **Points bonus au Brevet** : Au collège, en contrôle continu, les points au-dessus de 10/20 sont ajoutés en points bonus dans le calcul de la moyenne du brevet ; en dessous de 10 (ce qui est rarissime !) la moyenne de Latin ne compte pas.
- **Point bonus au Baccalauréat** : Au lycée, une épreuve orale, avec le même principe de bonus, quelle que soit la filière générale choisie, mais **les points bonus comptent triple**. Ainsi 17/20 à l'oral de Latin représentent 21 points bonus, à ajouter au total des notes obtenues aux épreuves obligatoires avant division par les coefficients.
- **Un meilleur dossier à l'entrée des écoles** : L'option Latin est un avantage qui peut être décisif dans la sélection de candidats sur dossier à l'entrée des filières post-bac, car elle est un gage de sérieux, d'ouverture d'esprit et d'une culture générale de qualité.

TALON REPOSE à remettre au professeur principal

J'ai pris connaissance de la possibilité pour mon enfant de suivre l'option Latin l'an prochain en 5^e.

NOM :

Prénom :

Classe actuelle :

J'inscris mon enfant à l'option Latin pour l'an prochain en classe de 5^e.

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant à l'option Latin.

Fait à le

Signature :